



Distr. : générale
8 mars 2012

Français
Original : anglais



Programme des Nations Unies pour l'environnement

**Groupe de travail à composition non limitée des Parties au
Protocole de Montréal relatif à des substances qui
appauvrissent la couche d'ozone
Trentième-deuxième réunion
Bangkok, 23-27 juillet 2012**

Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la réunion.
2. Questions d'organisation :
 - a) Adoption de l'ordre du jour;
 - b) Organisation des travaux.
3. Rapport d'activité du Groupe de l'évaluation technique et économique pour 2012.
4. Questions relatives aux dérogations à l'article 2 du Protocole de Montréal :
 - a) Demandes de dérogation pour utilisations essentielles pour 2013 et 2014;
 - b) Demandes de dérogation pour utilisations critiques pour 2013 et 2014;
 - c) Questions concernant la quarantaine et les traitements préalables à l'expédition (décision XXIII/5, par. 5 à 7);
 - d) Utilisations de substances qui appauvrissent la couche d'ozone en laboratoire et à des fins d'analyse (décision XXIII/6, par. 6 à 9);
 - e) Agents de transformation (décision XXIII/7, par. 6 et 7).
5. Traitement, au titre du Protocole de Montréal, des substances qui appauvrissent la couche d'ozone utilisées pour l'entretien des navires, y compris les navires battant pavillon d'États tiers (décision XXIII/11).
6. Rapport du Groupe de l'évaluation technique et économique présentant des informations supplémentaires sur les solutions de remplacement des substances qui appauvrissent la couche d'ozone (décision XXIII/9).
7. Critères de performance et de vérification relatifs à la destruction des substances qui appauvrissent la couche d'ozone (décision XXIII/12, par. 2 et 3).
8. Évaluation du mécanisme de financement du Protocole de Montréal (décision XXII/2).
9. Procédure à suivre pour la présentation des candidatures au Groupe de l'évaluation technique et économique et de ses organes subsidiaires et fonctionnement du Groupe (décision XXIII/10).
10. Propositions d'ajustement au Protocole de Montréal.
11. Propositions d'amendement au Protocole de Montréal.

12. Questions diverses.
13. Adoption du rapport.
14. Clôture de la réunion.
